



Fonds communautaire d'emprunt

Pourquoi investir à l'ACEM en 2011?

L'ACEM est une réelle opportunité pour des investisseurs individuels et institutions qui cherchent un retour double: un bénéfice financier modeste avec un impact social fort!

Depuis sa fondation en 1990, l'ACEM a accordé plus de 2 813 500\$ de prêts d'affaires à des personnes à faible revenu sur l'Île de Montréal. À travers les années, le taux de remboursement moyen est toujours resté supérieur à 94%. En nous limitant à un retour financier modeste, nous maximisons notre capacité à combattre la pauvreté. L'ACEM a historiquement payé des intérêts entre 1 et 2% aux investisseurs. Cependant chaque investissement représente un certain risque. En dépit de notre réputation positive, il n'y a pas de garantie sur nos futures performances.

Cependant, l'ACEM soutient toutes celles et ceux que nous servons bien au-delà du seul accès au crédit. Nous créons un vrai partenariat avec les promoteurs qui reçoivent un prêt, grâce à un support technique et un coaching personnalisé tout au long de processus d'octroi du prêt et aussi lors du remboursement.

L'ACEM prend à sa charge le coût de ces services personnalisés. Cela signifie que nous pouvons apporter à la fois un retour financier à nos investisseurs socialement responsables mais nous garantissons surtout un impact social fort, ce qui est le plus essentiel pour nous.



Inauguration de la coopérative communautaire Jobra à Parc Extension